

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Avant le 31 juillet 2019 (sinon majorée de 15 € après cette date)

Madame, Monsieur,

Le conseil régional Nouvelle Aquitaine assure désormais la gestion financière et administrative des transports scolaires.

La commune reste l'autorité organisatrice de 2nd rang après le conseil régional.

Le coût des transports dépend maintenant de 2 données :

- le kilométrage entre l'école et le domicile

-le quotient familial (uniquement pour les arrêts à plus de 3 kilomètres de l'école)

PLUS DE 3 KM			MOINS DE 3 KM
Tranche QF	QF en €	Participation parents	Participation parents
1	inf 450	30	100
2	entre 451 et 650	50	
3	entre 651 et 870	80	
4	entre 871 et 1250	100	
5	plus de 1250	100	

POUR RÉALISER L'INSCRIPTION

Directement sur le site internet

transport.nouvelle-aquiatine.fr

* avis d'imposition 2018

* paiement par carte bleue (possibilité de paiement en trois mois)

OU

Prendre rendez vous auprès du service périscolaire

auprès de Mme SEVERIN au 05 57 68 67 18

* fiche d'inscription à compléter

* une photo

* avis d'imposition 2018 complet

* le paiement (par chèque ou espèces)

